

Le magazine qui permet aux précaires d'ouvrir les yeux du lecteur sur leur réalité kafkaïenne, le réalisme de leur lutte et leur irrépressible humour !

SDF à louer > P.12



Photo: Aude Dierckx



Photo: Charlotte Zuerminne

« Nous sommes des précaires » ? > P.2

« Autant le dire tout de suite, cette catégorisation ne me convient pas... »



DOUCHE FLUX

magazine

n° 18 - Automne/hiver 2016 2€

Avec le soutien de
Met steun van

cera

samen investeren in welvaart en welzijn
s'investir dans le bien-être et la prospérité

ÉDITORIAL

DUNE : beaucoup plus qu'un comptoir d'échange de seringues

Il y a 4 ans, quand je suis arrivé en Belgique, j'ai demandé à un policier où je pouvais trouver un comptoir d'échange de seringues. À ma grande surprise, sans me regarder de travers, il m'a répondu que je pouvais me rendre au CLIP, près de la porte de Hal.

J'y ai été et j'ai découvert que c'est beaucoup plus qu'un simple distributeur de seringues.

Au début, je gardais mes distances et venais juste quand j'en avais besoin, puis, de fil en aiguille, les éducateurs et les infirmières m'ont mis à l'aise, je ne me suis jamais senti jugé, j'ai discuté de plus en plus avec eux et je suis revenu plus souvent.

[suite p. 2](#)

Trouvez nos vendeurs de **DoucheFLUX Magazine** en page centrale

Le CLIP est géré par l'ASBL DUNE et propose toute une panoplie de services: une salle d'accueil (un endroit pour discuter de tout et de rien), une infirmerie, des consultations avec un médecin généraliste, une permanence sociale, une équipe de travailleurs de rue, le Médibus

Après quelques mois, l'équipe m'a proposé de participer à plusieurs activités.

J'ai commencé par un ramassage de seringues. Avec deux éducs et d'autres usagers, on va nettoyer les espaces publics où traînent des déchets de consommation: ça responsabilise et on en parle aux autres, en espérant que ça pousse à être plus propre.

Ensuite, j'ai participé aux Boules-de-Neige (projet pour lequel DUNE est partenaire avec Modus Vivendi). On y apprend ce qu'est la réduction des risques: le but est qu'on en parle autour de nous, pour sensibiliser un max de gens.

J'ai participé aussi à quelques focus-groupe: ce sont des réunions où on donne notre avis sur des sujets, des projets, comme l'agenda Le Bon Plan. L'édition 2016 a été améliorée grâce à nos remarques.

Je suis fier de mon parcours à DUNE, je m'y sens à l'aise. Au début, on m'a proposé des activités et maintenant, c'est moi qui peux proposer des projets.

Mario, usager de DUNE

CLIP (Comptoir local d'information et de prévention)
42 chaussée de Forest – 1060 Saint-Gilles

www.dune-asbl.be
www.scoop.it/t/dune-asbl
www.facebook.com/duneasbl
www.twitter.com/duneasbl

Nous sommes des « précaires » ?

Pécaire, qu'est-ce à dire? Nouvelle venue en tant que bénévole chez DoucheFLUX, dont je suis tenue au courant des activités depuis sa fondation grâce à la newsletter mensuelle, j'y découvre soudain que je suis « une précaire » ! Gloups ! Qu'est-ce à dire? journalisme. Elle réalise un reportage sur les sans-abris. Alors qu'elle interviewe des SDF dans un centre de nuit, on lui vole son GSM qui se trouvait dans son sac.

Autant le dire tout de suite, cette catégorisation ne me convient pas, pas plus qu'elle ne s'applique à nombre de personnes que j'ai rencontrées et avec qui j'ai partagé paroles et expériences, sur le terrain, depuis un peu plus d'une décennie. Le terrain ? Celui des personnes qui ne disposent plus d'un logement: celles qui se retrouvent dans la rue, celles qui logent à gauche et à droite au gré des solidarités, celles qui squattent avec plus ou moins de bonheur des logis éphémères, celles qui bénéficient d'un contrat d'occupation temporaire, celles qui vivent dans des gourbis insalubres qui ne méritent pas le nom de foyer ou celles qui ne trouvent plus de lieux où poser leur habitat nomade, de lieux où s'autoconstruire une habitation à leur convenance, au gré de leur imagination et de leur savoir-faire... Ainsi que d'autres personnes, d'ici et d'ailleurs, touchées par ce raz-de-marée de misère qui menace de virer tsunami. Etc.

La question de la difficulté accrue d'accès à un logement décent et choisi que connaît un nombre toujours plus grand de personnes, je l'ai étudiée de près en pratique comme en théorie, je l'ai vécue comme problème pour ma propre existence. Je peux donc témoigner de deux raisons qui s'opposent à l'utilisation du terme « précaire ». Son caractère réducteur alors qu'il s'agit de décrire un groupe hétérogène d'une part, et d'autre part ce renversement insidieux des causes et des effets que son usage produit.

La cause qui place des personnes toujours plus nombreuses et des groupes toujours plus hétérogènes en situation de misère est une transformation du monde sous l'impact d'un phénomène appelé « globalisation », qui a – entre autres – pour caractéristique d'instaurer les conditions d'une pauvreté structurelle pour une partie croissante de la population planétaire. Le problème posé à l'humanité par

une explosion démographique en cours était déjà connu dès le début des années 1970. Des solutions concrètes et cohérentes avaient alors été proposées. Mais leur application aurait eu pour conséquence d'empêcher les profits qui permettent à quelques-uns de s'approprier aujourd'hui la plus grande part du gâteau Terre. Elles n'ont donc pas été mises en œuvre. Ces solutions impliquaient une transformation radicale de nos manières d'habiter la planète. Plus de simplicité pour ceux qui s'étaient habitués à bénéficier du pillage des ressources d'autres contrées au détriment de leurs habitants et plus de bien-être pour ces derniers. Sans transformation de nos modes de vie, la solution au problème de la misère ne peut être que l'éradication de ceux qu'elle afflige.

Il n'est pas question ici d'austérité, bien au contraire, mais bien d'une redéfinition de la notion de richesse déterminée en priorité par des critères qualitatifs, et non plus cette toute dominance du quantitatif en vigueur aujourd'hui.

En finir avec la concurrence et tous les gaspillages qu'elle génère, miser sur la complémentarité bienveillante et créative, arrêter de mesurer notre bonheur en « pouvoir d'achat » et viser le bien-être et la dignité pour tous les habitants de la planète.

Un point de vue que nous sommes très nombreux à partager dans le monde entier – à commencer par les centaines de millions de membres et sympathisants de la Via Campesina (voie paysanne) internationale – constituant une partie significative de la population planétaire qui – comme d'autres – est partie prenante du débat sur les choix éthiques concernant nos manières d'habiter la planète... de préférence en bons voisins de tous ses habitants.

Le milieu des années 1970 marque un tournant dans l'histoire. Après une période d'apparente prospérité pour notre région du monde, fruit d'un endettement outrancier et d'une



iniquité dans l'usage des ressources de la planète, nous entrons en « crise », nous n'en sortirons plus !

La définition française officielle de la précarité, formulée en 1973, introduit ces conditions de déstabilisation qui commencent à frapper une partie de la population de l'Europe la plus « riche », générant une pauvreté structurelle inouïe. Commence un détrotage du tissu social qui ne cessera de s'accélérer au cours du temps. Alors que certains engrangent des profits toujours plus faramineux, d'autres sont sommés de se serrer la ceinture tandis que les droits humains conquis de haute lutte par nos ancêtres se voient peu à peu balayés. Pendant cette même période, on peut constater un transfert de la propriété, celle du territoire, des moyens financiers, des moyens de production ainsi que celle

des médias, provoquant sa concentration entre les mains d'un nombre toujours plus réduit de personnes.

En ce qui concerne la Belgique et la question du droit au logement, le déblocage des loyers au milieu des années 1980 marque le début d'une transformation radicale, d'une réduction du nombre de ceux qui auront accès à l'habitat, comme d'une paupérisation, conséquence de la part de revenus toujours plus grande que représente le paiement d'un loyer. En parallèle, les prix de l'immobilier augmentent et des réglementations environnementales toujours plus drastiques vont réduire à peau de chagrin le territoire accessible aux adeptes du nomadisme et aux autoconstructeurs.

Ce n'est pas seulement notre droit au logement qui se voit affecté par cette crise inhérente aux processus de la globalisation, ce sont tous les champs qui nous constituent en tant que personnes, tant psychiquement que matériellement, qui se voient sommés de s'adapter à de nouvelles conditions d'existence, au détriment de notre qualité de vie, de notre bien-être, au prix parfois d'une disparition prématurée. Il y a les survivants et puis les autres ! Il y a ceux qui meurent d'un coup et ceux qui entrent dans de lents processus d'« autodestruction induite ». Induite ; c'est là qu'apparaît soudain dans toute sa perversité la substantification de « précaire », ce renversement des effets et des causes.

La globalisation, ce sont aussi les processus de sélection sociale qui ont été mis en œuvre depuis une quarantaine d'années, une sorte de tri entre ceux qui sont intégrables à ce nouveau mode d'existence que nous imposent la globalisation du monde et ceux qui ne le sont pas. C'est bien le seul point commun entre toutes ces personnes

baptisées « précaires » : être non intégrable – pour différentes raisons – dans ce nouveau système-monde qui se met en place.

Parmi ces groupes hétérogènes de non-intégrables, j'ai rencontré beaucoup de personnes avec qui je me sens en affinité, ce sont celles qui, riches de potentiels créatifs, de savoirs et de savoir-faire, asociales et très sociables, ont beaucoup à apporter dans les processus qui, en marge d'un tissu social toujours plus élimé, tissent la trame d'une convivialité active et productive qui apporte sa contribution à la préservation du bien commun. Développer ces notions « d'intégrabilité sociale ou d'insertion conviviale » sera le sujet de mon prochain texte. Retenons que si nous – non intégrables socialement – éprouvons aujourd'hui les difficultés qui résultent de la pauvreté structurelle, c'est que notre sacrifice est le résultat d'un choix fait par d'autres qui évaluent les individus en fonction du potentiel de profit qu'ils représentent pour eux, et non le résultat de quelque défaut ou culpabilité inhérente à nos personnes elles-mêmes, qui ne partageons pas leurs valeurs.

Précaire: incertain, instable, éphémère, fragile, sans garantie de durée... Si la vie est par nature éphémère, si toutes les personnes en situation de précarité sont plus que d'autres menacées d'une disparition prématuée, si certains habitants de la rue sont dotés de telles caractéristiques, causes ou conséquence de leur situation, toutes les personnes qui réussissent à conserver leur dignité dans la rue sont au contraire particulièrement fortes, équilibrées et soulignons la partie prenante de processus de solidarité.

Anne W.

Droit de réponse

Oui, chez DoucheFLUX, l'habitude s'est installée d'appeler les « précaires » notre public cible, les personnes vivant à la rue et/ou dans l'extrême pauvreté, avec ou sans papiers, d'ici ou d'ailleurs. Oui, chacune des autres dénominations en vigueur dans le secteur (le « public », les « bénéficiaires », les « usagers », les « (ex- ou futurs) SDF » ou les « habitants de la rue ») a ses maladresses spécifiques. Oui, s'agissant des « précaires », ils peuvent s'estimer ainsi stigmatisés, d'autant que, dans notre société d'opulence obscène et obligée, la précarité est culpabilisée. Et le mot révolte encore plus les oreilles de ceux qui, par

conviction politico-écologique et/ou pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, revendiquent une forme de précarité comme mode de vie librement choisi. Quoi qu'il en soit, il importe de reconnaître 1) que sera considérée potentiellement péjorative n'importe quelle dénomination de toute frange non dominante de la population et 2) que le pire est la malhonnêteté politico-intellectuelle, entretenue par la lâcheté de la doxa politiquement correcte, qui consiste à parler d'une personne en des termes différents derrière son dos et en sa présence.

Laurent d'Ursel

Jacques Petit mène une croisade contre la STIB pour faire entendre la voix des PMR concernant l'accessibilité aux transports bruxellois (voir *DoucheFLUX Magazine 15 et 16*).



Sans renoncer à son combat, il est aujourd'hui confronté à un problème de logement et a décidé de faire la grève de la faim afin de se faire entendre de la ministre Céline Frémault.

Madame la Ministre Céline Frémault, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'Energie
Je vous adresse cette lettre,

Je m'appelle Jacques Petit, j'ai 45 ans, je suis paraplégique, cardiaque et épileptique. J'ai été opéré de la colonne vertébrale deux fois. Dès que ma santé me le permettra, je devrai subir une troisième opération.

Aujourd'hui, j'ai deux hernies discales qui touchent en permanence le nerf de la colonne et le nerf sciatique, provoquant une douleur constante insupportable. La Clinique de la Douleur qualifie ma douleur «d'inacceptable par l'être humain». Je vis avec 50 mg de morphine tous les deux jours, et j'ai été infiltré huit fois (c'est le maximum que l'on puisse injecter dans ma situation). Aujourd'hui les médecins m'obligent à rentrer à l'hôpital d'urgence car ma santé devient très critique.

Cela fait trois ans que j'attends un appartement à Bruxelles qui soit adapté à mon handicap. Je suis suivi à Saint Pierre par mon kiné spécialisé en paraplégie, mon médecin habite le quartier des Marolles et je suis suivi par la Clinique de la Douleur à César de Paepe. Je me suis vu proposer un appartement à Haren. J'ai fait l'expérience de me rendre à St Pierre par les transports en commun: il faut entre 1h15

et 1h30 de temps de transport. Or, chaque semaine, j'ai trois rendez-vous de 30 minutes de kiné extrêmement douloureux et fatigants. Il me faudrait chaque semaine 9h de transports pour ce soin essentiel... Vous comprendrez pourquoi il m'est impossible d'accepter cet appartement. Par ailleurs, je trouve qu'il est inacceptable de couper quelqu'un avec un tel handicap de ses relations et de son quartier habituel.

Par cette lettre je vous annonce que JE VAIS CESSER DE M'ALIMENTER A PARTIR DE CE MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016, 9H DU MATIN pour espérer attirer votre attention sur la situation des personnes qui, comme moi, ATTENDENT un appartement «adapté». Aujourd'hui j'ai l'impression qu'on me pousse à retourner dans la rue.

Bien à vous,
Jacques Petit

Il faut vraiment aimer son pays pour lui pardonner ses faiblesses.

Jacques est persévérant...
Quelques jours plus tard, voici ce qu'il écrit à la ministre Fremault.

Madame la Ministre Céline Frémault,

Je vous ai fait parvenir une lettre ce mercredi 21 septembre, que j'ai remise à l'accueil ainsi qu'à plusieurs personnes de votre équipe. Par cette lettre, je vous informais que j'entamais une grève de la faim à partir du mercredi 21 septembre 2016 à 9h du matin, jusqu'à l'obtention d'un bail signé de votre main pour un appartement situé rue de la Plume. Cet appartement de deux chambres serait parfaitement adapté pour entreposer mon matériel. Il est, par ailleurs, inoccupé depuis sa construction. Le Foyer bruxellois, qui en est le gérant, me l'avait promis début février 2016 après plusieurs autres promesses qui n'ont pas été tenues.

Cela fait très exactement 3 ans, depuis que je suis paraplégique, que je me bats auprès des différents services sociaux pour avoir un appartement ADAPTÉ à ma situation, et cela sans aucun résultat.

Durant ces trois ans, ma santé s'est gravement détériorée: j'ai deux hernies discales extrêmement douloureuses qui se développent, poussant deux disques vers l'extérieur et réduisant davantage ma mobilité. C'est ce qui m'a poussé, ayant épousé tous les recours administratifs, à entamer cette grève de la faim auprès de la ministre

du Logement et chargée des personnes handicapées (notamment). Je voudrais par cette lettre vous raconter comment j'ai passé mes quatre premiers jours de grève, puisque, Madame la Ministre, vous passez plusieurs fois par jour en voiture devant moi sans jamais vous donner la peine de venir me saluer ni demander de mes nouvelles.

Le premier jour, on m'a proposé deux réunions, toutes deux sans la présence de Madame la Ministre. Lors de ces deux réunions, on m'a à chaque fois demandé de tout expliquer depuis le début, ce que j'ai ressenti comme une provocation humiliante puisque la secrétaire, Mme Roba, avait le dossier sous les yeux. J'ai passé la nuit devant le ministère et à 1h du matin, j'ai été secoué par la police: suite à une dénonciation de X selon laquelle je possédais une arme à feu Beretta 9mm, les policiers ont exigé de procéder à une fouille complète. On m'a déshabillé et on n'a trouvé évidemment aucune arme. La police m'a demandé de quitter les lieux, en arguant que ce serait mieux pour moi et pour ma santé. Je leur ai expliqué ma démarche, et ils m'ont demandé de ne pas rester sur le trottoir. Je leur ai proposé alors de me parquer sur l'emplacement prévu pour les handicapés car ma chaise électrique est considérée comme étant un véhicule. Ils sont finalement partis, à court d'arguments.

Vendredi matin, la réception m'a offert une bouteille d'eau, des amis sont venus me tenir compagnie ainsi qu'un député qui est venu me saluer. Ils m'ont conseillé de passer le week-end chez moi. La douleur étant insupportable après deux nuits et trois jours devant le cabinet, j'ai accepté mais sans arrêter ma grève de la faim. Comme tous les jours, j'ai dû aller à la cave de mon immeuble pour faire un transfert de chaise car ma chaise électrique ne rentre pas dans l'ascenseur... La douleur est telle que j'ai mis 1h30 à faire ce transfert de chaise. Je suis finalement arrivé dans mon appartement qui n'est pas ADAPTÉ et je dois encore me faire bien mal pour arriver à mon lit. J'espère que vous entendrez la gravité de ma situation et le bien-fondé de ma demande.

Bien à vous
Jacques Petit

BXLR Cup trapt af

Brusselse voetbalteams nemen het tegen elkaar op in de lokale divisie van de Belgian Homeless Cup

De BXLR Cup –spreek uit: Brusselein– is de eigen lokale voetbalcompetitie van Brussel. Elk jaar treden er zo'n 15 ploegen aan die zijn verbonden met sociale initiatieven. Fedasil, het Klein Kasteeltje, Le Huitième Jour, les Petits Riens... Het dagcentrum voor thuislozen Hobo in hartje Brussel stond drie jaar geleden aan de wieg van de BXLR Cup en heeft zelf drie ploegen, waaronder één damesploeg. Wij trokken naar de vaste maandagtraining van de ploeg Les Barons onder leiding van trainer Hammed Afakir om enkele spelers te spreken.

Lloyd is de doelman en de oudste speler van Les Barons. Hij werd dakloos toen hij na de dood van zijn moeder bij zijn zus in Brussel ging wonen. Hij belandde in een zware depressie en raakte op de dool. Nu heeft hij weer een woning en een "normaal leven", zoals hij zelf zegt. Voetbal zou hij niet meer kunnen missen. "Het sporten doet me deugd en geeft structuur aan mijn leven."



Joseph speelt ook met de zaalvoetbalploeg Union Woluwe in de provinciale competitie van Brabant. Momenteel is hij werkloos, maar hij hoopt snel werk te vinden om te kunnen zorgen voor zijn vrouw en drie dochertjes. "Mijn middelste dochter wordt vandaag 3 jaar", zegt hij, als hij al buiten staat. "Ik moet snel naar huis om de kaarsjes op de taart aan te steken!"

Yannick kwam drie jaar geleden vanuit Congo naar zijn vader in België. Helaas kon hij daar niet blijven en sindsdien woont hij bij vrienden. Nu wacht hij ongeduldig tot zijn papieren in orde zijn, zodat hij kan werken en studeren. En voetballen! Hij was een beloftevolle speler bij Black Star, maar moest daar stoppen omdat hij geen papieren heeft.

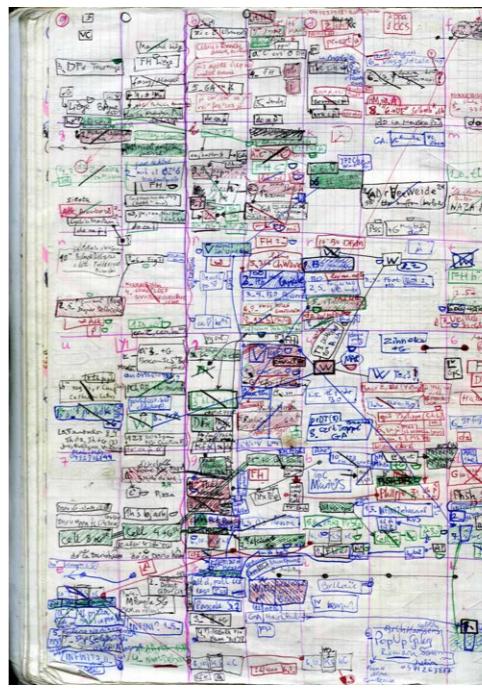
Gwenaëlle is de vriendin van Jessy, die speelt bij Les Barons. Zij is aangesteld als de verzorster van de ploeg. Jessy leerde ze tien jaar geleden kennen op de kermis van Ecaussines en sindsdien zijn ze onafscheidelijk. Zelf speelt ze ook graag voetbal. "Tijdens het finale-toernooi vorig jaar in de Abattoir ben ik ingevallen in de damesploeg en ik heb zelfs een doelpunt gemaakt!"

BXLR Cup, dinsdagavond om 18 uur in het Jan van Ruusbroeck College in Laken. Kalender tot eind 2016: 4, 11, 18 en 25 oktober; 15, 22 en 29 november; 6 en 13 december. Supporters welkom!



Concours agenda

Bravo à Aline Rigaux, la première (et la dernière) à avoir donné la bonne solution au jeu des 7 différences, qui gagne une douche gratuite dans le futur bâtiment DoucheFLUX (ouverture fin 2016). Ici, il s'agit de l'agenda du précaire.



Concours de coloriage

LA VIE EN COULEURS
Dans notre numéro précédent, nous avons proposé de colorier de sinistres dessins faits par des SDF. Une seule proposition nous est arrivée: bravo à David Trembla! David étant à la fois auteur et gagnant, il remporte le prix et aura l'honneur de déjeuner en tête-à-tête avec lui-même (ou avec une personne de son choix). Offert par DoucheFLUX.



Le Comité de la Samaritaine

Depuis plus de 20 ans, le Comité de la Samaritaine est actif au sein du quartier populaire des Marolles et plus précisément dans le quartier dit de la Samaritaine, entre le Sablon et la rue Haute.

CHANGEMENT DE SERVICE À LA SAMARITAINÉ



En juillet 1989, dans le quartier des Marolles, 12 immeubles sont déclarés insalubres. 78 personnes aux revenus modestes se retrouvent à la rue. Soutenues par les voisins, les amis, les associations du quartier, elles décident d'y rester et mettent les matelas à même le pavé. Le résultat de cette protestation : la rénovation de 80 logements sociaux dans le quartier. Dans ce contexte, le Comité de la Samaritaine a été mandaté pour assurer l'accompagnement des personnes à reloger, le suivi des travaux et être l'interlocuteur de la population auprès des services de la Commune.

Actuellement, les missions de la Samaritaine sont :

- offrir un service social de première ligne;
- soutenir le maintien dans leur logement des personnes en grande précarité;
- favoriser l'intégration sociale des nouveaux arrivants dans le quartier;
- renforcer la cogestion par les usagers du restaurant social.

Pour nous parler de la Samaritaine, nous avons rencontré Samuel et Mathieu. Ce dernier a repris le poste de chargé de la gestion du restaurant social, occupé jusqu'à maintenant par Samuel.

«Ça m'a apporté beaucoup en termes de rencontres, avec des centaines de

personnes dont je n'aurais jamais fait la connaissance autrement.»

Samuel

Qu'est-ce que la dimension sociale du restaurant apporte à ton travail ?

Ce qui change le plus dans le quotidien, c'est de travailler avec des bénévoles, c'est très enrichissant pour les uns et pour les autres. Autant pour moi que pour les bénévoles, ça permet d'avoir une souplesse que tu ne peux pas avoir dans un lieu privé « traditionnel » où, finalement, tu es tenu par un engagement par contrat, un cadre plus strict. Chacun peut plus facilement être pris en compte.

En quoi consiste ton travail ?

Il y a d'une part la gestion du restaurant social et donc le fonctionnement du service et l'encadrement des bénévoles, et d'autre part la gestion des commandes, le volet « aide alimentaire ». Une collègue gère la distribution et je m'occupe du rapatriement des denrées, via la Banque alimentaire belge et la Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui permet d'assurer qu'il y ait suffisamment de denrées à distribuer chaque semaine, tout au long de l'année. La Banque alimentaire est dépendante de ce que les grandes surfaces peuvent leur donner, alors que le FEAD fonctionne avec des

appels d'offres aux producteurs. Il propose des produits assez variés et il y a possibilité d'avoir de grandes quantités, comme le lait et les boîtes de lentilles. Il y aussi des liens avec le Réseau diabète, la Concertation d'aide alimentaire ou encore la Fédération des services sociaux.

Est-ce que ce travail a répondu à tes attentes ?

Je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre, je n'avais jamais fait ça. J'avais travaillé dans l'horeca, mais ici, c'est différent, avec l'équipe de bénévoles, c'est une autre manière de faire. Ce qui est certain, c'est que ça m'a apporté beaucoup en termes de rencontres, avec des centaines de personnes dont je n'aurais jamais fait la connaissance autrement, mais aussi au niveau professionnel, en termes d'organisation.

Comment s'organisent les repas ?

Les repas, c'est le petit-déjeuner de 9h30 à 11h et le dîner de 11h15 à 13h, ouvert jusque 14h, du lundi au vendredi. Pour le dîner, on prépare la soupe, si c'est possible une entrée. Pour le plat principal, on est livré par la Maison des Petits Riens. On prépare les repas pour quelques événements ponctuels : la bourse aux vêtements, la journée nettoyage.

Combien de personnes par jour viennent ici ?

En moyenne entre 45 et 60, en comptant qu'il y en a qui passent juste pour la soupe ou un café.

Qui peut devenir bénévole ? Comment ça se passe ?

On part du principe que pour être bénévole, ça doit venir de la personne. On ne veut pas que la personne se sente en obligation d'accepter. Parfois, des personnes qu'on n'a jamais vues se proposent ; dans ce cas, on leur demande de fréquenter le restaurant pour voir si

ça leur convient vraiment et qu'elles comprennent le fonctionnement en tant qu'usager. Aussi pour savoir qui est qui, qui est membre de l'équipe, comment fonctionne l'équipe. Au final, c'est pour s'assurer que cette envie de bénévolat puisse perdurer au-delà d'une semaine.

Combien y a-t-il de personnes dans l'équipe de bénévoles ?

C'est variable ; pour le moment, il y en 8 pour le restaurant.

Est-ce qu'une équipe de bénévoles a un côté imprévisible ?

Au début, j'avais ce sentiment, mais au fur et à mesure, l'équipe s'est consolidée, malgré du roulement, un noyau dur s'est constitué et s'est investi sur le long terme.

Un mot avant de partir ?

Aujourd'hui, mon contrat se termine, je passe le flambeau à Mathieu et je dois dire que je suis ravi de mon passage ici, en termes d'apprentissage, mais surtout de rencontres humaines.

«Travailler avec des bénévoles, c'est très enrichissant, plus qu'avec une équipe salariée.»

Mathieu

Est-ce que tu as une expérience dans ce type de travail ?

À la base, je suis géographe et j'ai aussi fait des études dans le secteur agroalimentaire... Avant d'arri-

ver à Bruxelles, je travaillais dans des quartiers populaires à Lyon. Je mettais en place des groupements d'achats – des habitants qui se mettent ensemble pour acheter des produits en gros, donc moins cher. Des produits comme de l'huile d'olive bio, de la farine bio, des produits souvent trop chers. On reçoit en vrac et on fait le conditionnement avec les habitants. Je coordonnais ça pour une association. Je travaillais avec des bénévoles.

Quelles sont tes attentes ?

L'expérience de Lyon m'a beaucoup plu et j'avais envie de continuer dans le même type de travail.

Travailler avec des bénévoles, c'est très enrichissant, plus qu'avec une équipe salariée. Je suis arrivé en Belgique pour rejoindre ma copine qui a vécu dans cette rue, ses parents aussi. C'est pour moi une manière de découvrir Bruxelles d'une autre manière. C'est mon premier travail à Bruxelles et ça me semble une belle manière de commencer.

Y a-t-il des liens entre un groupe d'achat et l'aide alimentaire, des philosophies qui sous-tendent ces projets ?

Des initiatives comme les groupements d'achat, les circuits courts ou les AMAPs sont souvent à la base des initiatives militantes qui veulent proposer d'autres voies que la grande distribution et les produits issus de l'agro-industrie. Mais ces projets sont souvent initiés et à destination de populations aux capi-

taux financiers, culturels, sociaux importants. Les populations les plus précaires en restent souvent exclues, pour des raisons monétaires, à cause du manque d'information, de l'absence de telles initiatives dans leurs quartiers, etc.

L'aide alimentaire a, à n'en pas douter, également été impulsée par des militants voulant offrir à ces populations un repas décent ou un complément à leur alimentation habituelle. Mais l'aide alimentaire, à commencer par la Banque alimentaire, fonctionne la plupart du temps avec les circuits de grande distribution.

Les groupements d'achat favorisent souvent les petits producteurs agricoles, populations qui subissent une paupérisation de plus en plus importante, tandis que l'aide alimentaire favorise avant tout les consommateurs alimentaires les plus précaires. Il reste à trouver un moyen de répondre aux attentes des producteurs et de TOUS les consommateurs. Et ça ne se passera sûrement pas sans remettre en cause notre société de consommation !

Dans les deux cas, est-ce qu'on peut parler de travail « engagé » ? Est-ce que tu te sens engagé, militant ?

Être ce qu'on appelle une « travailleur social » (bien que je déteste ce mot), c'est avant tout pour moi un engagement. Une manière de refuser de voir des individus placés en marge du reste de la société. Merci à Samuel et Mathieu !

Mario, usager de DUNE
www.comitedelasamaritaine.be



LA VOIX DES PRÉCAIRES

«J'ai découvert, à ma grande surprise, que lorsqu'on donne à un journaliste l'autorisation d'utiliser une photo pour un journal (en l'occurrence *La Capitale*), on la donne en fait pour le groupe de presse auquel il appartient (en l'occurrence *Rosset*), avec le risque que la photo se retrouve dans d'autres journaux du groupe (en l'occurrence *Le Soir* et *Le Vlan*). Or, si ma famille ne lit pas *La Capitale*, elle lit *Le Soir*, et je ne veux pas qu'on leur reproche de ne rien faire pour moi, qui vis à la rue Moralité : si on tient à sa vie privée, mieux vaut réfléchir à deux fois!... Bon, ma mère ne l'a finalement pas trop mal pris. Et ça a été pour moi l'occasion de lui expliquer le super boulot que fait Herscham »

Ivo

Objectif R.D.G.P.

Remise de Dette pour Grands Précaires (SDF ou pré-SDF*)

Il est quelques vérités :

- L'endettement et le surendettement constituent un coût social majeur aux effets délétères.
- L'impossibilité d'honorer ses dettes par insolvenabilité maintient de nombreux SDF en rue et risque d'y précipiter d'autres surendettés.
- Il n'y a pas d'obstacle à la réintégration des plus précaires, dès lors qu'ils la désirent, qui ne doive être levé, d'autant que la lutte contre l'exclusion sociale est une priorité explicite et subsidiée des six gouvernements belges.
- La viabilité du «système» ne repose qu'en partie sur le principe, largement idéologique et partiellement utopique, de l'obligation juridique de rembourser ses dettes.
- L'annulation de la dette, via la «médiation par règlement collectif de dettes», n'est pas adaptée à la situation de la majorité des grands précaires.
- La culpabilisation du détendeur d'une dette irremboursable entretient et nourrit en lui la honte de soi, sentiment jamais justifié mais souvent déjà à l'œuvre, parfois violemment, chez les grands précaires.
- La gestion du surendettement génère un coût non négligeable pour l'État (frais de poursuite, de recouvrement, de justice, etc.).
- L'histoire abonde d'annulations heureuses de dettes, privées ou publiques¹.
- La notion de dette est radicalement relative².
- Aucun principe ne justifie, ici, de socialiser la dette (quitte à disculper les gestionnaires bancals de leurs échecs bancaires) et, là, d'en exiger judiciairement le remboursement (quitte à détruire des vies).
- La conviction, fût-elle erronée, que l'objectif de remboursement est inaccessible, enfonce les grands précaires dans l'auto-exclusion.
- Plus l'exigence de remboursement concerne des grands précaires, plus elle relève d'une logique punitive et disciplinaire, et non économique.
- L'obligation de remboursement est la «case vide», ou le non-sens structurel qui fait fonctionner la structure insoutenable de l'inégalité:

la finalité inavouable et impensée de l'obligation de remboursement est la justification des inégalités³.

- Généraliser aux grands précaires l'argument «Si on annule toutes les dettes, tout s'écroule» est, puisqu'il n'est que rhétorique, d'un cynisme indécent.
- L'idée que la certitude d'une annulation des dettes en cas de grande précarité incite à l'endettement serait recevable si l'on pouvait croire que la grande précarité se choisit.
- La faillite, qui a droit de cité⁴ dans le milieu des affaires, constitue une forme de dette jamais honorée. Or, l'économie néolibérale fait de chaque citoyen un «petit entrepreneur», c'est-à-dire une personne morale. Donc, la faillite des personnes physiques doit être valorisée comme celle d'une personne morale. Il suit qu'il ne peut plus s'agir, d'un côté, d'une erreur de calcul compréhensible, voire d'un goût du risque assumé, et de l'autre, d'une faute morale. Sauf à passer sans vergogne de l'audit d'une gestion (fût-elle mauvaise) au contrôle d'une personne (bien que précaire), jusqu'à sa stigmatisation existentielle.
- Le grand précaire paie souvent déjà (au sens de «souffrir») de ne pas pouvoir payer⁵.
- La logique qui préside à l'annulation pure et simple, inconditionnelle et automatique, de la dette est à l'œuvre dans la philosophie du Housing First: atteindre la fin ne suppose pas d'avoir préalablement rassemblé tous les moyens nécessaires pour y arriver.
- La dette n'existe qu'entre égaux potentiels⁶, exiger le remboursement, c'est rétablir l'égalité, incontestablement. Mais quand cette exigence est démesurée, l'inégalité est entérinée, irréversiblement.
- Si les Croates l'ont fait, les Belges devraient pouvoir y arriver⁷.
- L'annulation de la dette est le contraire de l'assistanat puisque, remettant les compteurs à zéro, elle sort l'«assisté-pour dette» de l'assistance.
- Quand bien même un objectif (par exemple, sauvegarder la dignité de l'enfant) l'emporterait sur un autre (par exemple, la lutte contre



la grande pauvreté), il est des situations (par exemple la grande précarité) où cette hiérarchisation implique la non-réalisation des deux objectifs. On ne peut plus donc, dans ces situations, exclure les dettes pénales⁸ du processus de règlement collectif de dettes.

• L'augmentation des dettes par intérêts usuriers est une voie royale, autoproductrice et pourtant absurde du surendettement.

• Les taux d'intérêt exponentiels, arbitraires et hors de toutes proportions, infligés par les usuriers et leurs exécutants (qu'ils soient huissiers asservis ou non) participent d'une cruauté économique qui serait «de bonne guerre» si elle profitait aux créanciers ultimes.

• La fin de l'endettement augure d'une renaissance, là où l'endettement chronique tient du harcèlement.

Il suit de ce qui précède qu'il est urgent de mettre en œuvre la procédure juridique au terme de laquelle un grand précaire voit toutes ses dettes être annulées automatiquement: pour être effective, la mise en œuvre de ce droit ne peut pas dépendre en effet de son activation par l'intéressé. Cette *remise de dette pour grands précaires* suppose bien sûr d'amender la législation des obligations. Si vous désirez être signataire de ce texte, lui donner du poids, de l'impulsion, et contribuer au mouvement «Objectif R.D.G.P.», nous vous invitons à signer le formulaire disponible en suivant l'URL: <http://www.doucheflux.be/notre-action/evenements/think-tank/objectif-r-d-g-p/>

¹ Voir note n°7, pour l'exemple du cas Croate.
² Une dette n'est perçue, subie, vécue comme telle qu'à partir du moment où elle peut être produite dans un document comptable, tout rudimentaire soit-il. Or toute comptabilité est un jeu d'écriture, une mise en scène, un récit, qui ne font sens que dans la mesure où l'on s'accorde sur les règles du jeu, le territoire de la scène, la présentation du récit. Mais l'on peut toujours revoir les règles, redessiner le territoire, modifier la présentation. En l'occurrence, rien n'est plus arbitraire que la détermination du moment à partir duquel on considère que je ne dois pas (au sens d'une dette opposable en bonne et due forme) à quelqu'un ce dont je lui suis par ailleurs objectivement redevable. Très vite, on ne comptabilise plus – et heureusement: on y passerait sa vie! – ce qu'on a permis et qu'on pourrait en toute rigueur comptable transformer en autant de créances.

³ On détermine la case-vide structurelle comme ce qui fait circuler le sens entre les points singuliers d'une structure donnée. Dans le cas présent, on peut relever quelques singularités de la structure de l'inégalité: précarité, illégalité, exclusion, différences économiques (débiteur-créancier, riche-pauvre, etc.), parmi d'autres. Envisagée sous l'angle de l'endettement comme agent actif de création d'inégalités socio-économiques, la structure de l'inégalité ne cesse de faire revenir cette obligation de remboursement (qui n'a pas de sens, sinon celui de faire fonctionner cette structure elle-même) comme ce qui assure à tous ces points singuliers de fonctionner ensemble. Structuralement, on considère souvent que c'est cette case vide elle-même qui assure à la structure de pouvoir changer, s'écrouler, se modifier. Suspender cette obligation (au niveau moral, économique, politique et culturel) offre, à la pensée au moins et au précaire de fait, la possibilité d'envisager une reconfiguration de la structure active de l'inégalité sociale, économique et culturelle.

⁴ Aux États-Unis (c'est-à-dire en Belgique demain), ce droit de cité est un passage obligé, voire un gage de légitimité, d'authenticité et de fiabilité.

⁵ En effet, plus on le poursuit, plus il se vit comme objet-devant-payer-absolument et moins il se sent sujet-pouvant-vivre-librement.

⁶ David Graeber, *Dette. 5000 ans d'histoire*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013, p.147: «Donc, qu'est-ce qu'une dette? Une dette est quelque chose de très particulier, et elle naît de situations très particulières. Elle nécessite d'abord une relation entre deux personnes qui ne se considèrent pas comme des êtres de type fondamentalement différent, qui sont des égales au moins potentielles, qui sont des égales réelles sur les plans vraiment importants, et qui ne sont pas actuellement sur un pied d'égalité – mais pour lesquelles il y a moyen de rééquilibrer les choses.»

⁷ Le gouvernement croate annonçait en février 2015 un plan d'annulation de dettes pour pas moins de 60 000 personnes en état de grande précarité. Cette mesure concerne donc 60 000 personnes, vivant avec des revenus inférieurs à 1 250 kuna par mois (162 €) et une dette inférieure à 35 000 kuna (4 550 €). Cette mesure ne sera accessible qu'aux personnes qui ne disposent pas d'économies, ne sont pas propriétaires, et sera appliquée en priorité à ceux qui se trouvent déjà sous un régime d'allocations sociales. La mesure devrait coûter, selon le gouvernement, 46 millions d'euros, l'équivalent de 0,1 % du PIB de la Croatie, et sera donc porté intégralement par les sociétés crétrices. Voir à ce propos l'article du Monde (02 février 2015), consultable à l'adresse suivante: http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/02/02/la-croatie-efface-les-dettes-de-60-000-personnes_4568074_3214.html. Pour une approche critique de cet exemple, voir l'analyse du CADTM: <http://www.cadtm.org/Annulation-de-dette-en-Croatie>

⁸ Selon l'article 1675/13, § 3, il y a trois cas dans lesquels le tribunal du travail ne pourra pas accorder de remise de dettes en capital:

- les dettes alimentaires à échoir. Si le débiteur a été condamné à verser une pension alimentaire et qu'il n'a pas payé régulièrement, le tribunal du travail ne pourra accorder une remise de dettes pour les mensualités qui n'ont pas été payées (les arriérés). Pour les mensualités encore à échoir, il est toujours possible de demander, devant le juge compétent, une diminution du montant de la pension alimentaire;

- les indemnités accordées pour la réparation d'un préjudice corporel suite à une infraction sont dues intégralement. Le débiteur devra donc les rembourser entièrement même si cela doit prendre plus de 5 ans;

- les dettes restantes en cas de faillite, sauf lorsque la clôture de la faillite a été prononcée en application de la loi du 18 avril 1851 sur les faillites, banqueroutes et sursis de paiement. Cette remise ne peut être accordée au failli qui a été condamné pour banqueroute simple ou frauduleuse.

MES CHEMINS DE TRAVERSE – SUITE

Milou naît en Belgique en 1968 et vit avec sa maman qui ne parle pas un mot de français. La vie est dure pour cette femme qui élève seule son enfant. Elle fait venir ses deux autres enfants et la vie se complique encore. Entre l'orphelinat où il est maltraité, les moqueries à l'école, la honte de porter de vieux vêtements, la peur de manquer de nourriture, Milou se met à voler et glisse dans la délinquance (voir «Mes chemins de traverse», partie 1 dans le DoucheFLUX Magazine n° 17). Voici la suite de son récit.



ment après venait la religion. C'était deux institutions incontournables. Alors, dire qu'un curé te touchait, c'était super mal vu. On préférait ne rien entendre plutôt qu'écouter son propre enfant.

Je devais avoir 8 ans. «Vous n'avez pas besoin de quelqu'un pour peler des patates?», et ils m'ont répondu: «Non, mais par contre on a besoin de quelqu'un pour retirer les yeux des patates.»

Un de mes premiers boulot, je m'en souviendrai toujours: je devais avoir 8 ans, je fréquentais une friture à la place Liedts tenue par un couple de Flamands. Comme j'avais besoin d'argent, je leur ai demandé, comme une blague: «Vous n'avez pas besoin de quelqu'un pour peler des patates?», et ils m'ont répondu: «Non, mais par contre on a besoin de quelqu'un pour retirer les yeux des patates.» Maintenant, je me rends compte... À 8 ans, retirer les yeux des patates... Au bout de trois ou quatre mois, j'en ai eu marre et je suis parti complètement révolté en balançant les patates de tous les côtés! Je rêvais de patates, j'en avais marre des patates, j'avais la haine des patates. Je voyais les enfants jouer dans la rue alors que j'étais en train d'enlever les yeux des patates. Je trouvais cela injuste d'être dans cette situation, mais en même temps je n'avais pas trop le choix. Tout était bon pour avoir de l'argent. Je faisais aussi les courses pour acheter le pain pour les vieilles. Elles me donnaient la monnaie qui restait. C'était la misère, mais ça me permettait d'acheter des bonbons. (À suivre)

Milou

LA RUE D'ANNE VAGABONDE



AIDEZ LE PÈRE NOËL (fût-il SDF) !

«En décembre dernier, j'ai été le Père Noël qui a fait la joie des enfants sur le boulevard Anspach. Cette année encore, je suis à la recherche de friandises et d'autres petits cadeaux à distribuer. Déposez vos dons UNIQUEMENT LE MARDI APRES-MIDI à DoucheFLUX, rue Coenraets 44, 1060 Saint-Gilles ou prenez contact par e-mail. contact@doucheflux.be. Tout grand merci à vous!»

Ivo

SDF À LOUER !

Suite à une troisième demande de mise à disposition gratuite de SDF à des fins de validation de projets socioculturels à tendance intégrationniste bon teint et apolitique, se flattant d'inclure dans leur produit / dossier / rapport d'activité un peu de M.A.G.I.E. (Misère Authentique Garantie, Ineffable et Exotique), l'asbl DoucheFLUX lance «SDF à louer!», une agence de mise à disposition de SDF décentement rémunérés pour leurs prestations (figuration, témoignage, comédie, démonstration, déballage, réflexion, cri). Intéressé(e)? Contactez-nous: contact@doucheflux.be

MORCEAUX CHOISIS D'ENRICO

«Être bon, franc, avoir des pensées positives, pardonner à ceux qui nous font du tort, traiter chacun comme un ami, secourir ceux qui souffrent et ne jamais se prendre pour supérieur aux autres: même si ces conseils paraissent trop simples, prenez la peine de voir si leur application vous rend plus heureux. D'ordinaire, nous ne distinguons pas entre l'essentiel et l'accessoire. Nous sommes prêts à tout pour amasser et défendre des possessions qui ne sont ni des choses durables, ni de véritables sources de bonheur. Cultivons les qualités humaines que nous possédons tous mais que nous laissons enfouies sous les pensées confuses et les émotions négatives. Si nous ne réfléchissons pas correctement, si notre vue est trop courte, nos méthodes sans profondeur, et si nous ne considérons pas les choses l'esprit ouvert et détendu, nous transformons en difficultés majeures ce qui n'était au départ que des problèmes insignifiants. En d'autres termes nous fabriquons un grand nombre de nos propres souffrances. Quoique nous fassions, nous participons, volontairement ou pas, à la chaîne des causes et des effets. De même, nos souffrances et nos plaisirs futurs sont le résultat de causes et de conditions présentes, même si la complexité de cet enchaînement nous échappe. Notre esprit est habité par la colère, la jalousie et d'autres sentiments négatifs, sans que nous nous rendions compte que ces sentiments sont incompatibles avec la joie et la paix intérieure. Cultivons l'amour et la compassion, ces deux choses qui donnent véritablement un sens à la vie. Le reste est accessoire» (le Dalaï Lama).

Phrase du jour

«Purée, en 2020, est-ce que je serai encore né?»

Ivo



Christophe, précaire et néanmoins bénévole chez DoucheFLUX, est un passionné de petits arbres et tout particulièrement de bonsaïs. Voici l'une de ses œuvres.

COLOPHON

Ont collaboré à ce numéro: David Trembla, Aube Dierckx (coordinateuse), Laurent d'Ursel, Milou, Charlotte Zwemmer, Patrice Rousseau (a travaillé avec Charlotte sur BXLR CUP), Enrico Alberti, Mario (DUNE), Tommy Thiange (a aidé Mario à rédiger l'article), Jacques Petit, Anne W, Christophe, Ivo, Nicolas Marion. Crédits photos: DoucheFLUX, Aube Dierckx, Charlotte Zwemmer. Mise au net: Damien Rocour. Relecture: Catherine Meeùs, Anne Löwenthal. Illustration: Yakana – www.yakana.net – dessins@yakana.net. Merci à HOBO et tout particulièrement à Daan Vinck.

Merci à tous les précaires qui, de près ou de loin, nous ont convaincus de ne pas baisser les bras.

**www.doucheflux.be
contact@doucheflux.be**

Éditeur responsable/Verantwoordelijke uitgever: Laurent d'Ursel, rue Coenraetsstraat 44, 1060 Bruxelles